

**Chronique linguistique**  
L'histoire du québécoisisme *Sloche*

Gabriel Martin

Volume 27, Number 3, 2022

La participation citoyenne en histoire et patrimoine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/98649ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martin, G. (2022). Chronique linguistique : l'histoire du québécoisisme *Sloche*. *Histoire Québec*, 27(3), 29–32.

par Gabriel Martin, linguiste

## ANGLICISME CRITIQUÉ

### 1. **slush** ou **sloche** n. f.

☞ L'emploi de *slush*, ou de sa variante *sloche*, est critiqué comme synonyme non standard de **gadoue**.

*Marcher dans la neige et la gadoue.*

## ÉTYMOLOGIE

Depuis 1893 (*in* DHFQ); de l'anglais *slush*.

Article *sloche* dans le dictionnaire québécois normatif *Usito* ([https://usito.usherbrooke.ca/définitions/slush\\_ou\\_sloche\\_1](https://usito.usherbrooke.ca/définitions/slush_ou_sloche_1)).

Si le mot *sloche* évoque ces temps-ci les désagréments hivernaux et printaniers, il serait plutôt susceptible d'éveiller des souvenirs enjoués durant la période estivale. Ce nom féminin prend en effet deux sens usuels en français québécois. D'une part, on l'utilise pour désigner la neige partiellement fondue, notamment celle qui recouvre une voie de circulation et qui s'est mélangée aux résidus se trouvant sur le sol, comme la boue, le calcium et sable. D'autre part, on l'utilise plus récemment pour désigner un mélange de sirop artificiel coloré et d'eau à moitié glacée qui se boit avec une paille large.

Généralement critiqué par les dictionnaires normatifs, le vocable en question n'en demeure pas moins fermement ancré dans l'usage informel, considérant qu'il est d'emploi plus que centenaire en français. Son histoire a déjà été bien documentée par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec dans une chronique de langue<sup>1</sup> et dans le *Dictionnaire historique du français québécois*<sup>2</sup>. Cet article s'inscrit dans la continuité de ces recherches, qu'il vise à approfondir, en dissipant quelques zones demeurées nébuleuses et en fournissant des attestations un peu plus anciennes que celles connues jusqu'à maintenant.

### Un emprunt plus que centenaire à l'anglais

Le *Dictionnaire historique du français québécois* fait remonter *slush* à 1893, une information reprise par les éditions récentes du *Petit Robert* et du dictionnaire québécois *Usito*. Il est cependant possible d'antédater légèrement le nom, qui apparaît dans un journal sherbrookois de 1889 comme glose de *neige fondante*<sup>3</sup>. Dès lors, le mot se

## L'histoire du québécisme *Sloche*

rencontre çà et là dans les textes canadiens-français, où il est souvent mis entre guillemets ou en italique, et transcrit avec l'orthographe anglaise d'origine.

La première attestation connue de la graphie *sloche* apparaît 35 ans plus tard dans un billet normatif du chroniqueur de langage Louis-Philippe Geoffrion, qui colore ses propos d'humour et d'ironie : « On donne [...] le nom de *bouette* ou *boète* à la neige fondante. [...] Ceux qui donnent dans le grand, comme on parle à l'Académie, préfèrent faire usage du terme *sloche*. *Sloche*, venant directement de l'anglais *slush*, a plus de chic. Où le snobisme ne va-t-il pas patauger? »<sup>4</sup>

### Un mot relevé chez Jules Verne

Avant d'apparaître de manière récurrente dans les sources canadiennes-françaises, le mot *slush* est attesté une trentaine d'années plus tôt chez un écrivain européen bien connu, nul autre que Jules Verne. Cette information, d'abord mise en lumière par les dictionnaires de France, a rapidement attiré l'attention des chercheurs québécois, qui ont tenté d'expliquer l'étonnant emprunt :

On sait que Verne a visité l'Amérique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il fit un bref séjour au Canada en 1867, séjour qui a probablement été la source d'inspiration de certains romans [...] L'auteur a sans doute été informé des réalités typiques du pays, entre autres des conditions météorologiques hivernales. Il n'allait pas passer sous silence ce fléau que peut être la *slush*. Cette réalité, qui ne lui était pas familière (on admettra qu'elle se rencontre très rarement dans les paysages de France), il l'a appelée du nom que lui donnaient les Canadiens, car il n'en connaissait sans doute pas d'autre<sup>5</sup>.

Cette hypothèse peut toutefois être écartée, puisque l'attestation relevée chez Verne est antérieure au séjour de celui-ci au Canada. Elle figure dans le roman *Le Désert de glace*, où l'auteur mentionne un mélange de glace et d'eau qui « formait une espèce de pâte sale à laquelle les navigateurs arctiques donnent le nom de "slush"<sup>6</sup> ». Connu pour son recours intensif à la documentation savante, Verne n'a pas imité la langue des Canadiens français, mais a plutôt repris presque textuellement un passage rédigé en mai 1852 par le lieutenant français Joseph-René Bellot dans son *Journal d'un voyage aux mers polaires*, qui relate une expédition menée avec un équipage britannique<sup>7</sup>.

Malgré toute l'attention qu'il a attirée, l'emploi de *slush* par Verne citant Bellot doit être considéré comme un apax, c'est-à-dire comme une attestation isolée en français, une attestation qui reflète, par surcroît, l'usage de marins anglophones et non pas de Canadiens français.

### Un emploi à remplacer?

Durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, on évoque quelquefois la possibilité d'admettre l'emploi de *sloche* dans la norme du français canadien. En 1946, le grammairien Jean-Marie Laurence émet ainsi l'opinion selon laquelle « [s]i nous gardions *slush*, au moins faudrait-il en franciser l'orthographe par *sloche*<sup>8</sup>. »

Cette possibilité ne fait toutefois pas l'unanimité, les emprunts à l'anglais suscitant une méfiance particulièrement vive chez l'élite intellectuelle et religieuse canadienne-française depuis la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. De fait, le vaste mouvement de re francisation qui balayera le Québec jusqu'aux années 1960 freine assez efficacement l'intégration des anglicismes au lexique normatif des francophones, ces emprunts étant alors bien souvent associés à des fautes linguistiques délétères et antipatriotiques.

Durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'aversion envers les anglicismes demeure répandue et divers emplois sont donc proposés pour remplacer *slush* et *sloche*. Ainsi, en 1959, le chroniqueur de langue René de Chantal suggère d'emprunter *gadoue* « terre détrempe » au français

hexagonal et de lui donner un nouveau sens légèrement différent<sup>9</sup>. En 1968, une locutrice montréalaise suggère que le français québécois reprenne le quasi-synonyme *dégelis* « glace ou neige qui fond » du français acadien<sup>10</sup>. Enfin, dans les années 1980, on commence à suggérer l'emploi de *névasse*, un mot tiré d'une revue de terminologie française<sup>11</sup> et probablement dérivé du francisme *névé* « banc de neige glacé ». Le nom féminin *magone*, attesté en Gaspésie avec un sens apparenté à celui de *sloche*, bien qu'il aurait pu être envisagé comme équivalent standard, n'attire pour sa part que très peu d'attention.

Quelles propositions ont survécu à l'épreuve du temps? De nos jours, l'usage de *gadoue* est assez fréquent au Québec, à l'oral comme à l'écrit, principalement dans les situations de communication formelles. Pour sa part, *dégelis* n'a connu aucune fortune. Quant à *névasse*, il ne s'est jamais généralisé dans l'usage, mais il demeure parfois employé par Radio-Canada<sup>12</sup> et a obtenu la faveur de quelques littéraires québécois<sup>13</sup>.

Cela dit, l'emploi de *sloche* demeure plus vigoureux et plus naturel que ses concurrents pour la plupart des locuteurs. Par ailleurs, cet anglicisme, comme bien d'autres, n'est plus décrié aussi vigoureusement qu'autrefois et est même considéré comme acceptable par certaines sources<sup>14</sup>. Notons au passage que la graphie étymologique *slush* et son adaptation en *sloche* coexistent toujours dans l'usage, bien que la forme francisée soit recommandable en vertu des principes de l'orthographe rectifiée de 1990.

### Depuis quand boit-on de la sloche?

Dans les années 1970, le second sens de *sloche* apparaît dans l'usage québécois. La *sloche* passe alors de nuisance d'hiver à jouissance d'été, de bouillie neigeuse pleine de saleté à rafraîchissement fluorescent plein de sucre. Une analogie possiblement teintée d'humour est en cause, la fameuse boisson ayant une consistance qui rappelle celle de la *gadoue*. Le nouveau sens se relève d'abord dans le syntagme *machine à sloche*, probablement calqué de l'anglais *slush machine*, avec la graphie étymologique *slush* en 1974 puis la graphie francisée *sloche* en 1978<sup>15</sup>.

En 1984, l'Office de la langue française propose de remplacer cet emploi du mot par *barbotine*, un terme emprunté au vocabulaire de la poterie<sup>16</sup>. Sans parvenir à gagner nettement l'usage oral ou spontané, la suggestion de l'organisme normatif se propage tout de même dans une certaine norme québécoise. On l'aperçoit couramment dans l'affichage et les publicités des grandes chaînes de restauration et de certains dépanneurs, où il est récemment parvenu à s'imposer. Dans cette acception, le mot *sloche* domine toutefois aussi l'usage informel, une force sans doute accentuée par son usage à titre de marque commerciale depuis l'an 2000.



Équipe de l'émission radiophonique *Notre français sur le vif*, constituée (de droite à gauche) du chroniqueur de langue Jean-Marie Laurence, de sa coanimatrice Olivette Thibault, alias Ingénie, et de la réalisatrice Judith Jasmin. (BANQ Vieux-Montréal, Fonds Conrad Poirier, cote P48,S1,P23357)

Σ

Un portéus est un mot en usage en  
Gaspésie (ou qui l'était en 1946) et  
qui signifie une valeur qui attire trop  
l'attention, un peu ridicule.

Je vous signale magouone, soit  
la glace concassée entre les parties solides  
de la banquise — qu'il tombe un  
peu de neige, on ne voit plus la  
différence, d'où la phrase: "Il courait  
sur la base banquise; il est tombé  
dans la magouone et s'est mêlé".

Et une erreur de Catherine Roy dans  
son livre sur la Gaspésie: si Gros Hornes  
on dit Golche pour savoir (si non golfe)

06  
—  
01  
—  
76

(aug. Ferron)

Partie d'une lettre inédite de Jacques Ferron au journaliste Arthur Prévost, datée du 6 janvier 1976, dans laquelle l'écrivain parle du nom féminin *magone* (transcrit *magouone*), un quasi-synonyme gaspésien de *sloche* qui désigne, selon lui, « la glace concassée entre les parties solides de la banquise » (collection personnelle de Gabriel Martin).

Pour en savoir plus sur ce mot, on peut se reporter aux historiettes « La magone » et « La magonne et la maraîche » publiée par Ferron dans le périodique montréalais *L'Information médicale et paramédicale* le 2 octobre 1979 (p. 17) et le 3 juin 1980 (p. 9).

### Conclusion

L'histoire du mot *sloche* est intéressante, car elle illustre un effet réel des pressions normatives sur l'usage : sans avoir éliminé un emprunt à l'anglais du lexique des francophones du Québec, ces pressions ont favorisé la francisation de sa graphie et ont donné lieu à l'émergence de nombreux équivalents au destin plus ou moins heureux, dont *gadoue* et *barbotine*, qui surnagent jusqu'à maintenant. Les tensions entre la norme aménagée et l'usage plus naturel ont aussi accentué et cristallisé la

distribution des emplois dans des registres distincts. Ainsi, le vocable *sloche* s'apparente de nos jours à une ressource lexicale familière, dont l'usage en contextes informels sera généralement perçu comme un indice de naturel, d'authenticité et d'accessibilité. Sans s'y suppléer totalement, ses principaux équivalents normatifs viennent pour leur part enrichir la langue française du Québec, dont ils rappellent les aspirations et croyances d'ardents défenseurs.

## NOTES



- 1 *Québec français*, n° 85, printemps 1992, p. 108-109.
- 2 *Dictionnaire historique du français québécois*, 1998, p. 458-459.
- 3 *Le Progrès de l'Est*, 8 mars 1889, p. 1.
- 4 *Le Soleil*, 13 septembre 1924, p. 20. Notons que la transcription sloche peut aussi être relevée dès 1909 dans le glossaire de Narcisse-Eutrope Dionne (*Le Parler populaire des Canadiens français*, 1909, p. 607), mais elle représente une prononciation et non pas une graphie à proprement parler.
- 5 *Québec français*, op. cit., p. 108.
- 6 *Le désert de glace : aventures du Capitaine Hatteras*, [1866], p. 190.
- 7 *Journal d'un voyage aux mers polaires*, 1854, p. 322.
- 8 Jean-Marie Laurence émet cet opinion dans l'émission radiophonique *Notre français sur le vif*, après que la coanimatrice Olivette Thibault, alias Ingénie, a suggéré de remplacer *slush* par *flaquette* et *placote* (*Le Devoir*, 16 mars 1946, p. 2). Quelques semaines plus tard, un auditeur de la ville de Québec lui suggère de plutôt employer *bousille* (*Le Devoir*, 11 avril 1946, p. 6). Ces suggestions ne connaîtront pas de suite.
- 9 *Le Droit*, 17 juillet 1959, p. 2.
- 10 *La Presse*, 26 janvier 1968, p. 4.
- 11 La première attestation québécoise que nous avons trouvée de *névasse* remonte à 1983 (*La Presse*, 28 décembre 1983, p. E2). Cet emploi semble s'être glissé dans la terminographie par le biais du vocabulaire de l'aviation, après avoir été introduit par André Turcat (*La Banque des mots*, n° 8, 1974, p. 151).
- 12 Les recommandations normatives récurrentes de Guy Bertrand, conseiller linguistique à Radio-Canada, ont probablement contribué à l'usage ponctuel de *névasse* (voir p. ex. *400 capsules linguistiques*, 2010, p. 162).
- 13 On le relève à titre d'exemple chez Marco Micone (*Le figuier enchanté*, 1992 p. 14), Gilbert Dupuis (*L'Étoile noire*, 1996, p. 9) et Stéphane Dompierre (*Un petit pas pour l'homme*, 2004, p. 20). On note que Micone s'est déjà présenté comme l'inventeur de *névasse*, qu'il aurait adapté de l'italien, mais ce mot est en fait bel et bien originaire de France et antérieur à son emploi par l'écrivain.
- 14 À titre d'exemple, *sloche* est explicitement qualifié d'acceptable dans l'ouvrage normatif de Camil Chouinard, un ancien conseiller linguistique de Radio-Canada (*1300 pièges du français écrit et parlé*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 2003, p. 141). Cet accueil semble refléter une position plutôt répandue. Le linguiste et futur terminologue Jean Bédard, qui a contribué à documenter l'histoire de *sloche*, considère aussi qu'on devrait l'admettre comme standard (*Le Devoir*, 15 février 2002, p. A8), après qu'un citoyen a critiqué l'emploi de *gadoue*, lui préférant une francisation de *slush* (*Le Devoir*, 2 février 2002, p. B10).
- 15 *La Presse*, 9 avril 1974, p. H10, col. 7 et *Le Nouvelliste*, 8 avril 1978, p. 29.
- 16 *Grand dictionnaire terminologique*, article « barbotine », 2014 ([http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=2091997](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2091997)).